



Cahier d'acteur n°207

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Le groupe Michelin soutient sans réserve le projet de ligne à grande vitesse POCL

Comme pour beaucoup d'entreprises basées dans une des dernières régions à ne pas être raccordées au réseau à grande vitesse, ce projet présente des enjeux majeurs en termes d'efficacité opérationnelle, d'attractivité et de qualité de vie pour ses salariés. Michelin attend donc de ce projet qu'il permette de relier Clermont Ferrand à Paris en deux heures, et à Lyon en une heure vingt au maximum. Par ailleurs, la solution retenue devra offrir un raccordement facile aux aéroports parisiens et lyonnais.

Enfin l'Entreprise sera particulièrement attentive aux conséquences fiscales des modes de financement et aux conditions tarifaires des voyages.

Si ces attentes excluent les variantes nord des tracés passant par Mâcon, elles laissent ouvertes la plupart des options proposées.

Mais l'Entreprise attend prioritairement de ce projet qu'il se réalise le plus vite possible. Ses suffrages iront donc vers l'option qui présentera à ses yeux le plus de chances d'aboutir. Ainsi, le groupe Michelin insiste-t-il pour que le premier TGV entre en gare de Clermont Ferrand le plus tôt possible.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Michelin

23, place des Carmes
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 23 57 00

Le groupe Michelin, leader mondial du pneumatique

Leader mondial du marché des pneumatiques, le Groupe Michelin développe une large gamme de produits et services associés à la mobilité. L'Entreprise conçoit et produit des pneus de haute technologie pour voitures et camionnettes, poids-lourds, machines agricoles, engins de génie-civil, deux-roues, avions... et offre de nombreux services d'aide à la mobilité, notamment les cartes et guides Michelin ou le site viamichelin.fr.

Avance technologique, capacité d'innovation, qualité des produits et des services sont les forces de la Marque Michelin, partout dans le monde.

Le Groupe emploie plus de 111 000 employés dont 23 000 en France, compte 70 sites de production dans 18 pays et commercialise ses produits et services dans plus de 170 pays. En 2010, Michelin a produit 176 millions de pneus, vendu près de 10 millions de cartes et guides et réalisé un chiffre d'affaires de 17,9 milliards d'euros.

En France, 17 implantations industrielles assurent une part importante de la production du Groupe, notamment sur des produits innovants et de haute technologie. Michelin s'engage chaque jour à développer ses activités en France et dans le monde de manière durable et responsable à travers sa démarche « Performance et Responsabilité Michelin ».

Un choix réaffirmé d'implantation en Auvergne.

■ L'histoire de Michelin prend ses racines en Auvergne où l'Entreprise est née en 1889.

Depuis plus de 100 ans, son siège social est implanté à Clermont-Ferrand et le Groupe réaffirme aujourd'hui, par un important programme d'investissements, son intention de l'y maintenir faisant de Michelin une des rares entreprises du CAC 40 à avoir son siège hors de la région parisienne.

Le Groupe a également décidé d'ancrer en Auvergne – plus précisément sur son site de Ladoux – son Centre de Recherche et de Technologies qui fait également l'objet d'un programme d'investissements majeur appelé *Urbalad*. Avec son complexe de 40 km de pistes d'essais, mis à la disposition de plus de 2500 chercheurs, il constitue le pôle mondial de la Recherche et Développement du Groupe.

Une importante activité industrielle spécialisée est présente en Auvergne. Celle-ci se retrouve également dans la zone de desserte potentielle de la future LGV avec :

- à Clermont-Ferrand trois sites de fabrication de pneus très haut de gamme, de pneus compétition, et de rechapage de pneus poids lourds, ainsi que de divers composants à base de polymères, de textiles ou de produits métalliques ;
- à Bourges une usine de production de pneumatiques pour l'aéronautique ;
- à Roanne une usine de production de pneumatiques haut de gamme pour véhicules de tourisme.

Aujourd'hui, plus de 12 000 personnes travaillent pour Michelin en Auvergne, dont près de 4 000 cadres, représentant l'ensemble des métiers et des domaines de responsabilité du Groupe. Enfin la dimension internationale de l'Entreprise se traduit par la présence à Clermont Ferrand de près de 900 salariés non français accompagnés de leur famille, représentant plus de 60 nationalités.

Au-delà de l'héritage historique et patrimonial, ce choix d'implantation régional repose sur la qualité et le dynamisme du tissu économique, éducatif et social de la région Auvergne dans laquelle plus de 600 entreprises travaillent pour Michelin.

Par ailleurs, la qualité de vie en Auvergne représente, pour le personnel de l'entreprise, un important facteur d'attractivité et de stabilisation.

Enfin Michelin assume sa responsabilité sociétale vis-à-vis des entreprises régionales par l'action de sa filiale Michelin Développement dont la mission est de promouvoir le développement de PME dans ses bassins d'implantation.

Contraintes naturelles et handicaps structurels.

■ Pour autant, le choix de l'implantation en Auvergne de ses centres de décision comporte pour Michelin certaines contraintes.

Celles-ci sont d'abord inhérentes à l'éloignement des métropoles parisienne et lyonnaise, ainsi que des plates-formes aéroportuaires. De ce point de vue, la situation de Clermont-Ferrand présente la singularité d'être à la fois trop proche de Paris par l'avion et trop loin par la route. Elle représente donc un créneau idéal pour la LGV.

Or, il existe de très nombreuses raisons d'effectuer des allers-retours professionnels vers Paris, mais aussi vers Lyon, pour la plupart dans la journée :

- c'est à Paris que sont implantés les sièges des principaux partenaires économiques, notamment les constructeurs, distributeurs, ou principaux clients nationaux, mais aussi les Administrations et de nombreux fournisseurs ;
- c'est à Paris et à Lyon que l'entreprise rencontre une grande partie de ses candidats au recrutement ;
- les grandes écoles et les universités parisiennes et lyonnaises représentent un vivier de recrutement,

mais aussi des partenariats de recherche avec lesquels il faut entretenir des contacts permanents.

A l'inverse, de nombreux voyageurs doivent venir à Clermont depuis Paris ou Lyon :

- certains métiers de « métropoles » : juristes, cabinets de conseils ou de communication, consultants... ;
- les clients de l'entreprise ;
- les candidats au recrutement ;
- les salariés français ou étrangers de l'Entreprise non-résidents à Clermont-Ferrand, parmi lesquels ceux des usines de Roanne et de Bourges.

Par ailleurs, Paris – mais aussi Lyon - sont les portes de départ et d'accès des vols internationaux depuis ou vers Clermont-Ferrand. Les liaisons aériennes avec Paris-CDG et Lyon-Saint Exupéry sont aujourd'hui les principales, voire les seules options.

Ces contraintes naturelles sont aujourd'hui aggravées par un handicap plus structurel lié à la « modestie » des capacités de transport desservants l'Auvergne :

pas ou très peu de liaisons aériennes internationales directes vers les métropoles européennes, une desserte ferroviaire médiocre vers Paris et Lyon, en termes de temps de trajet, de confort, et de services ; quant à la liaison routière, malgré l'amélioration sensible de l'infrastructure autoroutière, elle induit des délais de route vers Paris et Lyon pénalisants. Tous ces modes de transport doivent également être appréciés selon leurs coûts qui restent significatifs.

Des enjeux d'efficacité et d'attractivité

La mise en service d'une ligne à grande vitesse permettra à l'évidence de réduire significativement ces contraintes. Mais cette perspective est aussi porteuse d'enjeux majeurs pour le groupe.

■ Améliorer l'accès aux liaisons internationales.

Engagé dans une nouvelle étape de conquête, en particulier vers les marchés émergents d'Europe centrale et orientale, d'Asie et d'Amérique latine, Michelin – au même titre que beaucoup d'entreprises - a un besoin impérieux d'accéder rapidement au trafic international. En 2011, l'Entreprise enregistre près de 16 000 voyages aller-retour par avion sur les lignes internationales en provenance ou à destination de Clermont-Ferrand. La plupart transitent par Paris, mais un millier passe par Lyon-Saint Exupéry.

Un accès rapide aux hubs aériens de Paris, ou d'autres métropoles européennes, est donc un levier très attendu d'accompagnement de la croissance du Groupe.

■ Améliorer l'efficacité des déplacements professionnels vers la région parisienne et les métropoles voisines.

Entre Clermont-Ferrand et Paris le nombre annuel de voyages aller-retour est de 2 000 par avion et de 3 500 par le train, auxquels il convient d'ajouter les liaisons vers les métropoles voisines comme Bruxelles ou Londres. La plupart de ces déplacements s'effectuent dans la journée. Par le train, une journée à Paris représente aujourd'hui une amplitude horaire qui peut atteindre 14 heures dont 7 à 8 heures passées dans les transports dans des conditions de confort parfois médiocres, ce qui implique souvent une nuit d'hôtel supplémentaire.

La réduction de 3 à 4 heures de ces délais sur les trajets aller et retour, conjuguée à une amélioration de l'offre de service, permettra un bond qualitatif de ces déplacements en termes d'efficacité, mais aussi en termes de fatigue pour les voyageurs.

■ Soutenir l'attractivité de l'Entreprise et favoriser le recrutement.

L'Entreprise recrute environ 500 personnes par an pour des postes situés à Clermont-Ferrand. Par ailleurs, 60% des cadres et techniciens viennent de Paris. Or la localisation est, pour le candidat, un critère de choix qui vient souvent immédiatement après l'intérêt du poste proposé.

En particulier les attentes en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée sont très fortes. C'est le cas notamment des couples qui travaillent dans deux métropoles différentes et dont le plus éloigné ne souhaite généralement pas être à plus de deux heures de trajet de son domicile.

Par ailleurs, la proximité avec Paris et Lyon permettrait de capter plus précocement les talents dans des partenariats avec des grandes écoles et universités parisiennes ou lyonnaises. En effet, la formation en alternance ne peut être attractive pour les écoles et universités qu'à la condition d'être soutenable au point de vue logistique et transport. Aujourd'hui, les efforts consentis pour compenser ce handicap structurel auprès des jeunes talents est trop lourd.

Ainsi, en mettant Clermont-Ferrand à deux heures de Paris et à moins d'une heure et demi de Lyon, la LGV permettra à l'Entreprise d'attirer et de retenir les talents dont elle a besoin pour soutenir sa position de leader.

De surcroît, elle offrira de nouvelles opportunités aux salariés de l'Entreprise. Outre un accès facilité aux ressources culturelles parisiennes et lyonnaises, les employés Michelin pourront bénéficier de davantage de souplesse dans leurs modalités de déplacements et de travail. Ils pourront ainsi par exemple mieux accéder au télétravail, et privilégier plus volontiers le train à la voiture pour éviter la fatigue et les risques d'accident associés.

Pour Michelin : des attentes précises ...

Dans ces conditions, les attentes de l'Entreprise seront à la hauteur de ces enjeux.

La première de ces attentes est que Clermont soit – enfin – reliée à Paris en 2h et à Lyon en 1h20, ces deux temps de parcours devant être considérés comme des maximums.

Michelin attend aussi de la solution retenue qu'elle permette un raccordement facile aux aéroports parisiens

et lyonnais et que la grille horaire soit suffisamment souple pour offrir différentes formules d'aller-retour dans la journée, et des correspondances adaptées avec les vols internationaux.

Par ailleurs, il conviendra que le bilan économique du projet retenu reste compatible avec la maîtrise de la fiscalité des entreprises et avec une tarification compétitive des voyages.

...à satisfaire le plus rapidement possible

Enfin, et surtout, sous réserve de satisfaire les attendus exposés, **la priorité absolue pour le groupe Michelin est la vitesse de réalisation du projet, qui demeure une condition nécessaire à la poursuite de son développement depuis ses bases auvergnates historiques.**

Les attentes de l'Entreprise s'expriment plus en termes de fonctionnalités et de performances attendues, que de tracé proprement dit. Cette posture laisse en effet ouvertes la plupart des options proposées, même s'il est vrai qu'elle impose « de facto » les variantes passant par Roanne.

Il ne s'agit pas là d'une quelconque intention d'esquiver le débat. Bien au contraire, **Michelin apporte son soutien inconditionnel à ce projet.** Mais, à ce stade – et une fois ses attentes exprimées –, l'entreprise souhaite laisser le champ du débat aux acteurs les plus légitimes de l'aménagement du territoire en formulant le vœu qu'il se dégage une solution de consensus, garante d'une mise en œuvre rapide.

S'il apparaît qu'aucun des tracés proposés ne recueille une adhésion solide, alors la solution sera peut-être à imaginer dans une combinaison de plusieurs d'entre elles. Toutes les initiatives prises en ce sens seront saluées pourvu qu'elles favorisent la convergence.

CONCLUSION

Alors que, dans le meilleur des cas, le projet de ligne à grande vitesse ne verra le jour que dans 13 ou 14 ans (presque une génération !...), **Michelin ne peut pas imaginer que, faute d'une vision commune, l'horizon de mise en service soit repoussé de plusieurs années supplémentaires.**

A l'inverse l'Entreprise a la conviction qu'une telle vision, une fois consolidée et soutenue par l'ensemble des acteurs, sera un facteur clé de succès de ce projet et – pourquoi pas ? – de son accélération.



Michelin
23, place des Carmes
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 23 57 00

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL